

Revue Archéologique de Bordeaux, tome CVII, année 2016, p. 183-186

Cinq documents publicitaires libournais

Jean-François Fournier

Le XXe siècle vit une éclosion sans précédent d'objets destinés à "faire la réclame", comme on disait alors, des produits et des commerces les plus divers ; c'est le cas des cinq documents présentés ici.

Un porte-montre

Cet objet est en terre cuite de forme circulaire (diamètre 0,195 m, ép. 0,006 m) (fig. 1). L'avers représente l'Hôtel de Ville de Libourne ; en sa partie supérieure, on peut lire : A la botte de Saumur, sur le côté gauche : Libourne et en bas : Ch. Bronner 84 rue Gambetta. En haut, à gauche, un petit crochet de fer planté dans la terre cuite permet de suspendre une montre ronde, celle-ci trouvant sa place dans une petite cavité circulaire (diamètre 0,045 m) prévue à cet effet. En la partie supérieure du listel, le porte-montre comporte un petit anneau de fer permettant de l'accrocher à une pointe plantée dans un mur et, au revers, le cachet du fabricant : G D Paris Déposé Terre cuite réclame 65 Faubg Poissonnière.

La datation de cet objet est relativement facile car la façade de l'Hôtel de Ville est celle qui existait avant les restaurations effectuées en 1914; quant à la maison Bronner qui portait pour enseigne « A la botte de Saumur », on trouve trace de son activité de 1894 à 1938 dans les Annuaires de la Gironde; de 1894 à 1921 sous le nom de Charles Bronner ¹ puis, de 1922 à 1938 sous le nom de veuve Bronner. Comme il semble difficile que l'industriel parisien se soit déplacé à Libourne pour prendre



Fig. 1. - Un porte-montre en terre cuite offert par la maison Bronner.

D'après le recensement de 1911, il était né à Sélestat (Bas-Rhin) en 1853 (A.D.Gir. 6 M 204).

une photographie ou un croquis de l'hôtel de ville, c'est certainement le commanditaire qui lui fit parvenir un modèle. Cette source iconographique est peut-être la carte postale n° 472 de l'éditeur Henry Guillier intitulée : Libourne. L'Hôtel de Ville (XVIe siècle), ce qui affine encore la datation de notre portemontre qui doit donc se situer vers 1903. C'est un objet dont on ne connaît pas d'autres exemplaires.

La maison où se trouvait le magasin "A la botte de Saumur" portait du temps de la famille Bronner le numéro 84 de la rue Gambetta; elle porte aujourd'hui le numéro 86 mais, détail insolite, sans interruption, jusqu'à maintenant, son magasin abrita un commerce dévolu à la vente de chaussures.

Une affichette offerte par le bazar de l'Hôtel de Ville

Cette affichette de 0,48 m de hauteur sur 0,30 m de largeur est une de ces images que les brocanteurs vendent aujourd'hui sous le nom de "chromolithographies publicitaires" alors qu'il ne s'agit que d'une impression faite à des milliers d'exemplaires par le procédé de la photogravure (fig. 2). Elle reproduit un tableau du peintre René Péan (1875-1945), artiste bien oublié maintenant mais qui connut, en son temps, son heure de gloire en représentant des scènes espagnoles.

L'affichette porte en sa partie supérieure à droite la mention Offert par le Bazar de l'Hôtel de Ville Libourne. Ce magasin situé place Abel Surchamp aux numéros 32 et 33 était une véritable institution dont la variété et la qualité des articles présentés attira une très nombreuse clientèle pendant des décennies. Vendant surtout, jusqu'aux années 1920, des objets utilitaires, le magasin proposa plus tard une gamme très étendue d'articles variés. La particularité de cet établissement dans les années 1950 résidait dans l'élaboration particulièrement soignée de ses étalages qui étaient conçus en fonction des évènements et des saisons. En particulier lors des fêtes de fin d'année où, au sortir de l'école, les enfants pouvaient admirer dans un décor de carton moulé et peint, nouveau chaque année, des trains électriques circulant dans un paysage montagneux, se croisant et se dépassant dans une gare dont chaque détail était minutieusement reproduit.

La période du Carnaval, elle, voyait l'éclosion dans sa vitrine de masques en carton moulé, de loups de velours ornés de paillettes et d'accessoires de cotillons.

L'affichette du « Bazar de l'Hôtel de Ville » présentée ici dut être offerte à l'occasion de Noël, sans doute dans les années 1930. C'est un des rares souvenirs parvenus jusqu'à nous de cette prestigieuse maison, disparue au début des années 1970, qui laissa de si agréables souvenirs à plusieurs générations de Libournais.



Fig. 2. - Une affichette offerte par le Bazar de l'Hôtel de Ville.

La plupart des objets qui furent vendus dans ce magasin se retrouvent aujourd'hui chez les brocanteurs qui en demandent des prix pour le moins étonnants. Quand on sait que, dernièrement un brocanteur demandait 50 € d'une de ces têtes de chat en tôle peinte en noir, munie de deux billes de verre incolore à la place des yeux, objet que le Bazar de l'Hôtel de Ville vendait encore à la fin des années 1950 pour une somme dérisoire aux propriétaires d'arbres désireux d'effrayer les moineaux, on ne peut que rester rêveur...

Un dépliant des huiles Sylvania

Le troisième objet présenté ici (fig. 3 et 4), bien qu'ayant été édité (sans nom d'imprimeur) par « Sylvania, compagnie française de lubrifiants », sise à Bordeaux, fût distribué le 1er juin 1940 par le garage Foulon qui se trouvait situé 7 place Decazes à Libourne, ainsi que l'indique le cachet apposé sur sa première page, laquelle est ornée d'un dessin anonyme représentant un cabriolet Delage (modèle D 8-15) ; ce document, dans ses pages intérieures, fournit la classifica-



Ain AB à AE Alsne AF à AM Allier AN à AQ Sosses-Alpes AR Hautes-Alpes AS Ardèche AT à AU Ardennes AV à AY Arrège AZ Arbes-Maritimes BA à BM Aube BN à BS Aude BT à BY Aveyron BX à BY Selfort BZ Souches-du-Rhône CA à CR Calvados CT à CY Cantal CZ Charente DB à DF Charente-Inférieure DG à DM Cher DN à DS Corèze DR à DS Orrèze DR à DS Orrèze DT Cote-d'Or DU à DZ Creuse BD à EF Cordogne EG à EF Cord	Doubs EK à ER Eure ES à EZ Dròme FA à FD Eure-et-Loir FE à FH Finistère FJ à FM Gord FN à FR Haute-Garonne FS à FX Gers FY à FZ Gironde GA à GN Hérault GP à GZ Indre HA à HC Indre-et-Loire HD à HJ Isère HK à HQ Jura HR à HT Landes HU à HV Loir-et-Cher JA à JF Haute-Loire JG Loire-Inférieure JA à JM Loiret JP à JS Lot JT à JU Lot-et-Garonne JV à JY Lozère JZ Maine-et-Loire KA à KE Maine-et-Loire KA à KE Ittre, en blonc sur rouge Immatriculatio	Manche KF à KH Marne KJ à KP Haute-Marne KJ à KP Haute-Marne KS à KR Mayenne KS à KT Meurthe-et-Moselle KU à KZ Meuse LA à LD Morbihan LE à LG Mostelle LH à LN N'èvre LP à LO Oise LS à LZ Nord MB à MY Orne MX à MZ Pos-de-Calais NA à NG Pay-de-Dôme NH à NK Basses-Pyrénées NH à NK Basses-Pyrénées NS Pyrénées-Orientales NS	Seine-et-Morne OU à OZ Seine RB à RZ Seine SB à RZ Seine SB à RZ Seine TA à TZ Seine UA à UZ Seine VA à VZ Seine-Intérieure XA à XK Deux-Sèvres XL à XK Deux-Sèvres XL à XK Tam YV à XZ Seine-et-Oise YA à YR Tam-et-Garonne YS à YT Var YU à YZ Vaucluse ZA à ZD Vendér ZE à ZD Vendér ZE à ZF Voucluse ZA à ZP Voucluse ZB à ZF
--	--	--	---

Fig. 3 et 4. - Dépliant offert par le garage Foulon.

tion des immatriculations des véhicules automobiles pour la France, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et les établissements français de l'Inde telle qu'elle entra en vigueur le 1er octobre 1928.

D'un simple intérêt anecdotique lors de sa publication, ce petit document est devenu de nos jours un outil précieux pour l'historien cherchant à identifier la provenance d'une voiture figurant sur une carte postale ou tout autre photographie, tâche parfois bien ardue car ce système d'immatriculations fût remplacé le 1er avril 1950 par une nouvelle numérotation qui avait la particularité de se terminer par le numéro minéralogique du département ; ce dernier système fût lui-même abrogé en 2009 pour faire place au S.I.V. (Système d'Immatriculations des Véhicules). La quatrième page du dépliant

est consacrée à la reproduction de panneaux de signalisation routière.

Outre le fait que les numéros minéralogiques ne sont plus les mêmes depuis la parution de ce dépliant, bien des choses ont changé sur le plan administratif; l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et l'Inde sont devenus des états indépendants et certains départements français (la Charente-Inférieure, la Seine-Inférieure, la Loire-Inférieure, les Basses-Pyrénées, les Côtes du Nord, la Seine et la Seine-et-Oise) portent aujourd'hui de nouveaux noms ².

Le département des Basses-Pyrénées porte son ancien nom qui ne changea qu'en 1969, ainsi que celui des Côtes-du-Nord qui ne devint Côtes-d'Armor qu'en 1990.



Fig. 5. - Livret d'entretien d'un VéloSolex offert par Libourne-Moto-Cycle.





Fig. 6 et 7. - Télématic offert par la maison Demandre.

Un dépliant à l'usage des acheteurs d'un vélosolex

Le quatrième document (fig. 5) présenté ici fût, comme le précédent, édité par une marque extérieure à la ville mais distribué par une maison libournaise « Libourne-Moto-Cycle », située rue François Constant.

Daté d'octobre 1959, il est représentatif de cette époque où tous les collégiens et tous les étudiants désiraient posséder ce moyen de locomotion, créant ainsi une mode qui devint un véritable phénomène de société.

Cet imprimé se rapporte au modèle 1700 qui, pour la première fois, comportait un embrayage automatique et un refroidissement par turbine.

Un télématic

Bien que plus récent que les quatre précédents, le cinquième document présenté ici est déjà en partie obsolète (fig. 6 et 7). Nommé Télématic, il fut fabriqué par la firme Visiomatic établie à Paris à l'intention de la maison Demandre, entreprise libournaise spécialisée dans le commerce des métaux, sise rue des Docteurs Moysès, qui l'offrit à ses plus fidèles clients au début de l'année 1969.

Il se présente sous la forme d'un papier imprimé mesurant 12 centimètres de hauteur sur 9 centimètres de largeur, comprenant 95 cases réparties sur quatre colonnes de couleurs différentes. Dans chaque case est inscrit le nom d'un département de la France Métropolitaine ; cette feuille de papier est recouverte d'une mince plaquette de matière plastique transparente. En inclinant légèrement l'objet, le nom du département disparaît et fait place à son numéro minéralogique et à son indicatif téléphonique. Par exemple, si on regarde la case Gironde et qu'on incline légèrement le Télématic, on voit apparaître le numéro 33, numéro minéralogique du département, et le numéro 56, son indicatif téléphonique, car à l'époque, ce département n'en possédait qu'un. Cet objet fut bien utile aux Français de ce temps, désorientés par le fait qu'en 1968 la Seine et la Seineet-Oise avaient été divisées en sept départements : Paris ville, Yvelines, Essonne, Haut-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise, chaque département ayant un numéro minéralogique propre mais un indicatif téléphonique commun, le 1.

L'évolution de la téléphonie est aujourd'hui si rapide que si notre Télématic franchit le cap des années, il deviendra un document presque incompréhensible pour les générations futures, comme le sont pour nous certains imprimés administratifs du début du XIXe siècle.

Ces cinq objets sont bien différents les uns des autres mais ils ont tous en commun le mérite de refléter la vie quotidienne des Libournais à une époque déterminée; par leur rareté due au peu d'intérêt que les gens portèrent jusqu'à ces dernières années aux publicités obsolètes, ils sont devenus de véritables documents historiques.